

## RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux membres de l'association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner et vous prononcer sur les comptes annuels de notre association pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les documents prescrits par la loi sont mis à votre disposition avec le présent rapport, à savoir :

- Les comptes annuels 2017 (bilan, compte de résultat et annexe légale) ;
- Le budget prévisionnel 2018 ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Le présent rapport financier porte sur l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2017.

Les comptes de l'exercice ont été élaborés par le Trésorier et présentés conformément aux dispositions légales, dans le respect des principes prévus par le Plan comptable général ainsi que par les règlements ANC.

Nos comptes ont été contrôlés par notre commissaire aux comptes, qui vous présentera par ailleurs son **Rapport sur les comptes annuels** pour l'exercice 2017.

### **I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### Faits marquants au cours de l'année écoulée

L'association Talents et Partage affiche un excédent comptable de **+5 k€** au titre de l'exercice 2017.

Le **nombre d'adhérents** en 2017 (**2 378**) est inférieur à celui de 2016 (2 498 adhérents).

Le **nombre de projets financés** en 2017 a été de **118** pour un montant de 455,2 k€, soit une moyenne de 3 858 €. Les chiffres comparables de l'année 2016 étaient respectivement de 121 projets pour un montant de 548,5 k€, soit une moyenne de 4 533 €.

Les projets soumis au Conseil d'administration en 2017 ont été moins nombreux et les ressources un peu plus fortes ; nous avons dû constater des « **charges à engager** » à hauteur de **52,7 k€** correspondant aux dossiers restant à financer en 2018, sur la base des fonds reçus et affectés aux dits projets caritatifs.

### Examen du compte de résultat 2017

Notre association présente des **ressources** à hauteur de 584,5 k€ en 2017 contre 580,6 k€ en 2016. Ils se composent de **recettes associatives** à concurrence de 582,8 k€ et de produits financiers pour 1,7 k€.

Comme en 2016, nous avons reçu de la Société Générale **400,0 k€** de **subvention** destinée à la couverture de nos **projets caritatifs** en 2017.

Par ailleurs, celle-ci a maintenu la **subvention de fonctionnement** qu'elle nous accorde à hauteur de **65 k€** et qui nous sert à couvrir l'essentiel de nos frais généraux.

Au cours de l'exercice, nous avons enregistré des adhésions et collecté des dons dans le cadre d'événements que nous avons organisés (exemple : petits déjeuners solidaires) à hauteur de **108,8 k€** contre 104,1 k€ en 2016, soit une progression de +4,5 %.

Nos **adhésions** ont légèrement baissé en 2017 (-4,8 %). Les 2.378 adhérents se répartissent ainsi par ordre décroissant : France (1.708), Madagascar (316), Bénin (138), Burkina Faso (68), Slovénie (65), Maroc (62) et Côte d'Ivoire (21).

L'emploi de nos ressources se monte à 526,6 k€ et se résume ainsi :

- Premier poste (86 % du total) : les **financements de projets caritatifs**. 118 projets ont été subventionnés pour un montant global de **455,2 k€**. Les plus fortes dotations ont profité aux actions suivantes : associations partenaires « Coup de Pouce » (42 k€ pour 12 actions à l'international) et « Special Olympic » (40 k€ pour des courses à La Défense et dans 9 autres villes françaises). Aucun autre projet ne dépasse 10 k€.
- Deuxième poste (13 %) : les **frais de fonctionnement**. Ils se composent des coûts de personnel (55,1 k€) et des « achats et charges externes » (15,1 k€). Outre les honoraires du Commissaire aux comptes, elles couvrent les prestations externes (internet, hébergement des bases de données, etc), les missions et réceptions, les frais bancaires et autres petits coûts.
- Les autres rubriques courantes (1 %) sont les charges financières (1,0 k€) et l'impôt sur les revenus du Livret association (0,2 k€).

Nos comptes comportent pour la première fois cette année des « **engagements à réaliser** » à hauteur de 53 k €. Vous trouverez leur décomposition dans l'annexe légale (voir § 3.06 et § 4.03).

Nous n'avons pas valorisé dans nos comptes les prestations en nature (bénévolat) dont l'association bénéficie effectivement. Elles se composent de mises à disposition gratuites de la part de la Société Générale (local, outils d'exploitation) et de temps passé par nos membres, tant pour l'étude des projets à financer que dans l'organisation de nos nombreuses actions.

## Examen du bilan au 31 décembre 2017

Sur le plan financier, notre situation est toujours saine.

Nos **actifs** sont essentiellement constitués par les comptes bancaires dont la liste est fournie dans l'annexe légale (§3.02). Ils comportent un compte sur livret et un compte livret association qui ont permis de recevoir 1 k€ d'intérêts en 2017.

Le **passif** est constitué pour l'essentiel par nos fonds propres (132,0 k€) qui comprennent 5,1 k€ d'excédent 2017, mais aussi par les fonds dédiés (52,7 k€, apparus pour la première fois cette année) et par 46,3 k€ de dettes, dont 29,7 k€ de dettes sur projets financés. Ces dettes ont été acquittées dans les premières semaines de 2018.

## **II - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Une convention pluriannuelle nous lie avec l'association **Imagine for Margo**, dont la Présidente, Mme Patricia Blanc, et le Trésorier, M. Olivier Blanc, étaient encore administrateurs de Talents et Partage au début 2017. Ils n'ont pas renouvelé leurs mandats dans notre association lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2017.

Nous vous renvoyons à ce sujet au **Rapport spécial sur les conventions réglementées** de notre commissaire aux comptes.

## **III – REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Nous vous informons que les dirigeants de l'association (Président, Secrétaire, Trésorier) sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

Les quelques frais engagés par le président et par certains membres du Conseil d'administration (frais de déplacements et de restauration engagés exclusivement dans le cadre d'activités de Talents et Partage) sont remboursés sur présentation des justificatifs.

## **IV – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2017.**

Nous vous proposons d'affecter l'excédent net de l'exercice, soit la somme de 5.151,06 euros au poste *Report à nouveau*.

A noter que le total de nos fonds associatifs, après affectation de cet excédent, serait ainsi porté à la somme de 132,0 k€.

## **V – EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Notre objectif de 2018 est de tendre vers un Compte Emplois-Ressources à l'équilibre. Compte tenu du niveau de dépenses attendu, et en tablant sur une faible augmentation de nos recettes, les ressources disponibles pour financer nos projets s'élèveraient, toutes choses égales par ailleurs, à 565 k€ (y compris les 53 k€ de « fonds dédiés » constitués à fin 2017).

En se basant sur un montant moyen de 5.000 € alloué à chaque projet, il nous faudra donc financer 114 projets en 2018 pour consommer l'ensemble des fonds alloués aux projets caritatifs.

Nous continuons par ailleurs de travailler à améliorer nos outils de gestion et de comptabilité. Nous étudions actuellement l'opportunité de refondre ou non l'ensemble de nos logiciels.

## **VI – COTISATIONS DES MEMBRES**

Nous vous proposons également de vous exprimer sur le niveau des cotisations réclamées à nos membres.

Pour mémoire, le dernier barème des cotisations votées précédemment en Assemblée Générale se détaillait de la manière suivante :

- Montant de base : 25 euros
- Slovénie : 7 euros
- Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Guinée Conakry : contre-valeur de 3 euros en devise du pays.

Nous vous proposons de le voter à l'identique pour l'année 2018.

Je souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner au conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Fait à Paris, le 19 mai 2018

---

**Dominique BROGLY**  
Trésorier